



7. Thaon - Cairon 7 km

Imprimé avec ignrando.fr, le 05/04/2023



Intérêt du parcours 7 : Rendre visite à Cairon, en passant par le Moulin du Vivier.

D Départ du parking de la Maison du Temps Libre (MTL), derrière la Mairie, 15 Gde Rue. Descendre du parking pour rejoindre la Grande Rue. Emprunter, face à la Mairie, l'avenue du Régiment de la Chaudière, aller à droite rue des Peupliers, puis à gauche pour emprunter le chemin piétonnier qui débouche rue de Duette, que l'on prend à gauche.

- 1 Rejoindre la rue de Bombanville, que l'on suit à droite. (sculpture de Serge Saint à gauche . Lien : <http://www.routes-serge-saint-sculpteur.net>). Remonter cette rue qui devient « route de Bombanville » après le rond-point, et suivre cette route.
- 2 Traverser le hameau de Bombanville, longer les murs du manoir de Bombanville et passer à côté du moulin du Vivier (ancienne boîte de nuit des années 1970, appelée « La Mine à Poivre »). Au bout de la route, aller à droite, rue de Villons, monter jusqu'à la rue du Mont Saint Gilles que vous empruntez sur la droite.
- 3 En bas, juste avant la Mue, aller à gauche sur la sente des Moulins. Au sortir du chemin, faire un crochet pour voir la petite cascade à droite. Revenir sur ses pas, dépasser la sente des Moulins et s'engager dans la sente discrète du Moulin à Huile à droite, juste avant la route.
- 4 Au bout de la sente aller à droite impasse du Charon en passant sur le petit pont. (vue sur l'église de Cairon que l'on peut atteindre en empruntant la sente des Moulineaux : aller-retour, 600 m). Aller à droite, chemin de la Ferme, laisser la rue des cascades à droite, et continuer le chemin .
- 5 Plus loin ce chemin passe un petit pont, vire à droite et rejoint la rue du Mont Saint Gilles prise à l'aller. Remonter cette rue jusqu' au bout, aller à gauche rue de Villons, et au croisement aller à gauche pour revenir par la route de Bombanville en repassant devant le moulin du Vivier.
- 6 Après la montée, emprunter le chemin à gauche. Suivre ce chemin qui vire à droite au bout de 500m, et aller jusqu'au premier passage à gauche (il monte juste avant le lotissement).

7 Atteindre le vaste espace vert et le parcourir à droite. Traverser la rue Gustave Houel pour rejoindre le chemin piétonnier qui longe le terrain de sports. Descendre la rue du Stade, aller à gauche, boulevard des Hauts de Thaon, puis à droite descendre la rue des Ormes. Traverser la rue de Duette, prendre en face le passage piétonnier, rejoindre la rue des Peupliers , aller à droite, puis à gauche, avenue du Régiment de la Chaudière, traverser la Grande Rue et remonter au parking.

PUBLIÉ PAR MAIRIE DE THAON 

DISTANCE 6,9 km

DÉPART Thaon

TYPE(S) PARCOURS

 Boucle

RANDO PÉDESTRE 01h45 - Facile

ALTITUDE

 46 m  85 m
 24 m  -88 m

